

## FAMILLE STAWOSKI

« La Garlande »  
31590 - VERFEIL  
05.61.35.67.34 06.03.39.29.93  
[www.cendrine.org](http://www.cendrine.org)

10 août 2004

### LETTRE AUX HABITANTS DE MONTRABE ET A NOS RESPONSABLES POLITIQUES DE TOUT BORD

Toujours fidèle à mes dires, je vous rappelle que le 14 Août 2004, il y a 6 ans dans votre village, un homme dit « malade » a tué Cendrine notre fille, ainsi que la propriétaire des locaux, et en a blessé 2 autres.

Malheureusement, je me suis lancé seul dans un combat pour la Modification de l'Article 122.1 du Code Pénal qui prive les victimes de Procédure, afin que celle-ci existe, pour que les responsables qui permettent ces massacres soient dénoncés. (Article 121.3 du Code Pénal). Et pour qu'un suivi judiciaire existe pour ces malades, afin d'éviter toutes récidives. Bien d'autres personnes ont connu ce même drame. (Voir Cas Similaires). Et les récits dans la Presse ces derniers jours montrent la nécessité de ce projet social.

**Est-il normal qu'un jeune qui a tué ses parents de 40 coups de couteau soit remis en liberté, sans contrôle ? Heureusement que le Préfet s'est substitué à la justice, et a fait, dès le lendemain interner ce jeune pour soins.**

**Est-il normal encore, qu'un malade qui décide de tuer avec sa voiture, et bénéficiant de l'Article 122.1, n'a ni retrait de Permis, ni perte de point ? (*Aucune sanction, libre de reconduire à tout moment*).**

Depuis 2 ans ce combat a regroupé au sein de l'Association « DELPHINE CENDRINE », plusieurs victimes de l'Article 122.1.

Ce combat a plus qu'avancé, soutenu par des Elus toulousains du PC, PS et UMP, qui au-delà de leurs différences politiques reconnaissent la nécessité d'une telle Procédure, et sont devenus vice-présidents de notre Association.

**Ce 14 Août 2004 à 9h30 à Montrabé (31)**, est sûrement le dernier rassemblement sur le lieu de l'assassinat de Cendrine afin de ne pas gêner les personnes très compréhensives qui nous permettent cet hommage, qui comprennent notre action et qui vont ouvrir un commerce bientôt.

Habitants de Montrabé, vous pouvez ce jour venir rendre hommage à votre ancienne coiffeuse qui a aussi trouvé la mort ce jour là, ainsi qu'à la jeune apprentie, Cendrine, que vous avez connus.

Vous montrerez ainsi, que vous n'êtes pas indifférents aux 400 à 500 victimes de l'Irresponsabilité Pénale, car en plus, malheureusement, vous n'êtes pas à l'abri de subir un acte d'Irresponsable.

**Hier, c'était nous, mais demain ?**